



ethias

ÇA MARCHE ASSURÉMENT



La FFBMP et Ethias : ça marche assurément !

Madame la Présidente,
Monsieur le Président,

Comme vous le savez, Ethias assure l'ensemble des membres de la FFBMP depuis ses débuts.

A partir de 2012, nous sommes fiers de vous annoncer que nous avons conclu un partenariat avec votre fédération : au profit de tous les marcheurs !

Ainsi, en contrepartie du soutien financier d'Ethias à votre fédération, Ethias bénéficiera désormais d'une visibilité globale dans le cadre des activités organisées sous l'égide de la FFBMP.

En outre, Ethias a aussi tenu à être présente à vos côtés en soutenant plus spécifiquement 10 marches annuelles : les « marches Ethias ». Ainsi, 3 magnifiques sacs à dos mais aussi divers gadgets (bics,...) seront mis à disposition de votre club si vous réunissez les conditions suivantes, arrêtées de commun accord avec la FFBMP :

1. Le nombre de marches Ethias, par Province, sera le suivant :

Province	Nombre de marches "Ethias"
Liège	3
Hainaut	2
Namur	2
Brabant Wallon	1
Luxembourg	1

2. Nombre moyen de marcheurs, par marche organisée par votre club au cours des 3 dernières années :

Province	Nombre moyen de marcheurs
Liège	1000
Hainaut	1000
Namur	1000
Brabant Wallon	750
Luxembourg	750

Ajoutons à cela qu'une marche fédérale fera aussi l'objet de notre action, ce qui porte donc le nombre de marches Ethias à 10.

3. Vous vous engagez à :

- visibilité et communication : promouvoir la marche Ethias par toutes voies adéquates telles que votre site internet, votre bulletin d'informations, ... En outre, le jour de la marche, un roll-up Ethias-FFBMP sera placé par le permanent à la table d'arrivée ;
- organisation du concours : respecter le règlement joint et assurer la distribution des flyers de participation qu'Ethias a livré à la FFBMP ;
- retourner la totalité des flyers de participation à la FFBMP ;
- distribution de gadgets : Ethias a livré des gadgets (bics, ...) à la FFBMP que vous vous engagez à distribuer aux participants à la marche.

4. Les clubs qui remplissent les conditions ci-avant pourront porter leur candidature, avant le 31 décembre 2011, pour l'organisation d'une marche Ethias, par écrit auprès de la FFBMP. Si le nombre de candidats est supérieur au nombre arrêté par Province, la FFBMP procédera à un tirage au sort. En tout état de cause, les clubs qui n'auraient pas été retenus seront d'office repris pour une action similaire qui aurait lieu l'année suivante.

Martine De Beul
Responsable Sponsoring d'Ethias